



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 26502

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, sur la motion adoptée au 12e congrès par la section fédérale André-Maginot du Vaucluse des anciens combattants, groupement n° 145, concernant la préparation du budget pour 2014. En effet, les anciens combattants et les veuves de la section fédérale André-Maginot du Vaucluse, groupement n° 145 demandent notamment que l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre soit doté d'un budget autonome et que les crédits inscrits au programme n° 167 « Liens entre la Nation et son armée » intégré à la mission « Anciens combattants, mémoire et lien avec la Nation » dont 95 % sont consacrés à la mise en oeuvre de la « Journée défense et citoyenneté » (JCD) et qui ne concernent donc pas les anciens combattants soient regroupés dans le programme n° 169 « Mémoire et reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant ». Il le remercie donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement à ce sujet et s'il entend répondre à cette légitime revendication.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26502

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5197